AUMONERIE OECUMENIQUE DES ETABLISSEMENTS DE DETENTION

DU CANTON DE NEUCHATEL

**RAPPORT D'ACTIVITES 2020**

**Thomas Isler, diacre – aumônier**

L’aumônerie œcuménique des établissements de détention est assurée par le diacre Thomas Isler et par Sandro Agustoni, aumônier catholique. Nous intervenons régulièrement dans les deux établissements de détention du canton (La Chaux-de-Fonds - « Établissement de détention La Promenade » et Gorgier, EEP Bellevue – « Établissement d’exécution des peines »). Deux visiteurs proposent également un accompagnement une fois par semaine dans le cadre d’une convention avec la direction de la Prison de La Promenade à La Chaux-de-Fonds.

La situation sanitaire compliquée en 2020 a amené le canton et les directions des établissements à interdire les visites et les célébrations pour une période d’environ 10 semaines. Seuls dans des cas urgents, un aumônier était autorisé de s’y rendre. En revanche, et avec l’accord des deux directions, les aumôniers ont pu envoyer aux détenus, de manière hebdomadaire, un cahier avec par exemple un texte biblique, une méditation ou encore des prières. Ils se sont efforcés de tenir compte non seulement du contexte dans lequel se trouvent les prisonniers mais avant tout de la pandémie, ressentie par beaucoup comme un important facteur de stress et d’incertitude. Une deuxième intention était de maintenir les liens tout en proposant une réflexion spirituelle. Les échos étaient largement positifs. Les détenus comme les directions ont souligné et apprécié la qualité des textes.

L’essentiel du quotidien des aumôniers consiste à rencontrer les prisonniers dans leur lieu de vie. L’Établissement Bellevue à Gorgier a une capacité d’une bonne soixantaine de places tandis que celle de La Chaux-de-Fonds une centaine. Les célébrations continuent à être proposées à raison de deux dimanches par mois. A La Chaux-de-Fonds, une légère diminution des participants a été constatée principalement pour des raisons d’appartenance religieuse des détenus. Il y a ces temps-ci une forte population musulmane dans l’Établissement La Promenade. Un autre facteur est sans doute lié au fait qu’un nombre croissant de détenus n’est pas de nationalité suisse. De ce fait, certains ont de la difficulté à s’exprimer en français. Cependant, lorsque des non-francophones participent aux célébrations, les aumôniers s’efforcent de traduire les échanges le mieux possible…

Le rôle des aumôniers n’est en aucun cas de faire du prosélytisme. Par respect des personnes incarcérées, il est tout à fait inadéquat de profiter de la fragilité ou de la souffrance d’un détenu pour en faire *un adepte* d’une Église quelconque. Notre désir est avant tout d’être proche d’eux et de les accompagner dans leur questionnement et dans leur peine en étant à la fois témoignage et présence du Christ. L’un de nos principes fondamentaux est d’accueillir la personne telle quelle est, sans à priori et sans jugement sur sa personne.

Tout comme d’autres services de l’état, les aumôniers soutiennent le plus possible les prisonniers à traverser ce temps d’incarcération et de souffrance, de solitude et d’enfermement. Un détenu qui se prend peu à peu en main en changeant la perception de lui-même mais aussi de l’autre, résistera mieux aux tentations du passé et sera davantage préparé à affronter, avec une autre optique, la vie à l’extérieur. Et si, grâce à l’accompagnement d’un aumônier, un détenu arrive à nouveau à croire en lui et en un avenir positif, alors le rôle de l’aumônier se justifie pleinement !

*Février 2021, Thomas Isler, diacre-aumônier*